

COMMUNE DE
Chamoson



LAVES TORRENTIELLES

Etat des lieux Comportement en cas d'urgence

Juin 2020

ÉTÉ 2019 - RAPPEL DES FAITS

11 AOÛT 2019

Ce jour-là, vers 18 heures, un épisode orageux exceptionnellement violent s'abat sur les hauts de Chamoson, provoquant un **flux de laves torrentielles** et un **débordement imprévisible et sans précédent de la Losentze**. Deux véhicules stationnés près du réservoir du Châtelard sont emportés, et avec eux une fillette et un homme, dont les corps n'ont toujours pas été retrouvés.

EN CHIFFRES

175 000 m³

de matériaux arrachés à la montagne, soit l'équivalent de 21 fois le volume de l'église de Chamoson

6-7 m

de hauteur de boue, à certains endroits

60

endroits détruits ou endommagés dans les lits des torrents

300 m³/s

le débit de la lave en 2018 (Saint-André), soit l'équivalent du débit moyen du Rhône, ce qui en fait un événement rare pouvant se produire tous les 100 ans

600 m³/s

le débit de la lave en 2019 (Losentze), ce qui en fait un événement très rare pouvant se produire tous les 300 ans

LES ÉPISODES NOIRS

Avant celle qui a endeuillé Chamoson en août dernier, deux laves torrentielles ont marqué les esprits :

- ▶ En août 2005, une lave fait 2 victimes à **Glyssibach**, près de Brienz : 28 maisons sont partiellement ou totalement détruites.
- ▶ Le 23 août 2017, près de 3 millions de m³ de roche se détachent du Piz Cengalo, à la frontière italo-suisse, et se déversent dans le Val Bondasca (Grisons) jusqu'au village de **Bondo**. Huit randonneurs disparaissent dans la catastrophe, 90 bâtiments sont détruits ou endommagés. Les jours suivants, de nouvelles laves torrentielles atteignent Sottoponte et Spino.

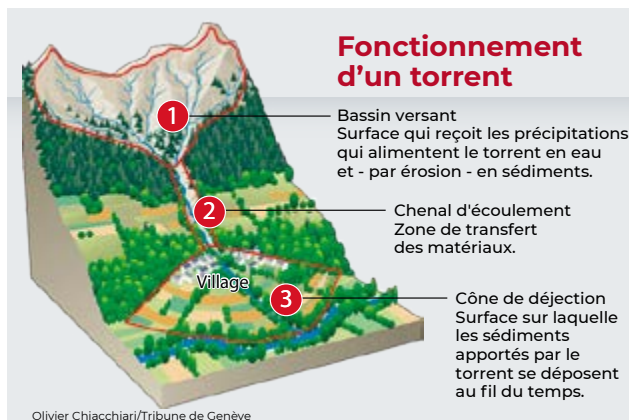
UNE LAVE TORRENTIELLE, C'EST QUOI ?

Une lave torrentielle est une **coulée de boue** constituée d'une importante proportion (de 30 à 60%) de **matériaux solides** tels que sable, gravier, pierres, blocs ou bois et dévalant à grande vitesse – jusqu'à 50 km/h – une pente raide. Elle se forme quand de fortes précipitations mettent en mouvement des sédiments situés en altitude, issus de la fonte des glaciers ou de l'érosion naturelle.

En raison de sa densité, une lave torrentielle peut entraîner des **rochers** de plusieurs tonnes. **Rapide** et **destructeur**, le phénomène est par ailleurs **imprévisible** car déclenché par un orage soudain, violent, et concentré.

CHAMOSON ET LES DANGERS NATURELS

Le village de Chamoson est construit sur un cône de déjection.



A l'époque, les anciens ont installé un village à cet endroit pour se mettre à l'abri des inondations de la plaine du Rhône. Le cours du Saint-André a par ailleurs été déplacé au 19^e siècle : sa trajectoire a été modifiée au départ du Grugnay, afin de le détourner dans la Losentze et de l'éloigner du village de Chamoson.

Aujourd'hui, la cohabitation avec les dangers naturels fait partie du quotidien des **Suisses**. Dans notre pays où le territoire est utilisé de manière intensive, **un quart de la population vit en zone inondable**.

DEPUIS LA LAVE DE 2019, 10 MILLIONS DE FRANCS DE PLUS POUR RÉPARER ET SÉCURISER

60 EMPLACEMENTS SUR LES COURS D'EAU

QUELQUES EXEMPLES



1

La Losentze

1 Les hauts de la Losentze et du Cry

A de très nombreux endroits des différents cours d'eau, des seuils ont été arrachés par les laves torrentielles. D'autres seuils anciens sont apparus. Les travaux visent à reconstruire ces ouvrages qui évitent l'érosion du lit et le glissement des berges.

2 Route des Mayens

La rive droite du lit du torrent a été emportée par la lave. Les travaux de reconstruction ont permis d'éviter l'érosion des fondations de la route. Une digue est en cours de construction afin de protéger la route cantonale.

3 Confluence Losentze et Cry

Les travaux visent ici à renforcer la base des piliers des ponts.

4 Le pont Angélie

Emporté par la lave, il sera remplacé par un nouveau pont suspendu, plus en hauteur, hors de danger.

5 Le pont Pont-Crittin

Grâce aux travaux qui ont été réalisés avant et après la lave de 2018, le Saint-André est resté dans son lit en 2019.



1

Le Cry



AVANT



APRÈS

2

3

4

6

7

8

6 Prises d'eau

Toutes les prises d'eau servant à alimenter le village en eau d'irrigation ont été emportées. Elles ont été reconstruites dans une configuration plus résistante.

7 Confluence Losentze et Saint-André

Enrochements et seuils ont été réalisés à différents endroits pour sécuriser la rive gauche et stabiliser le lit, comme ici, près du bâtiment des travaux publics.

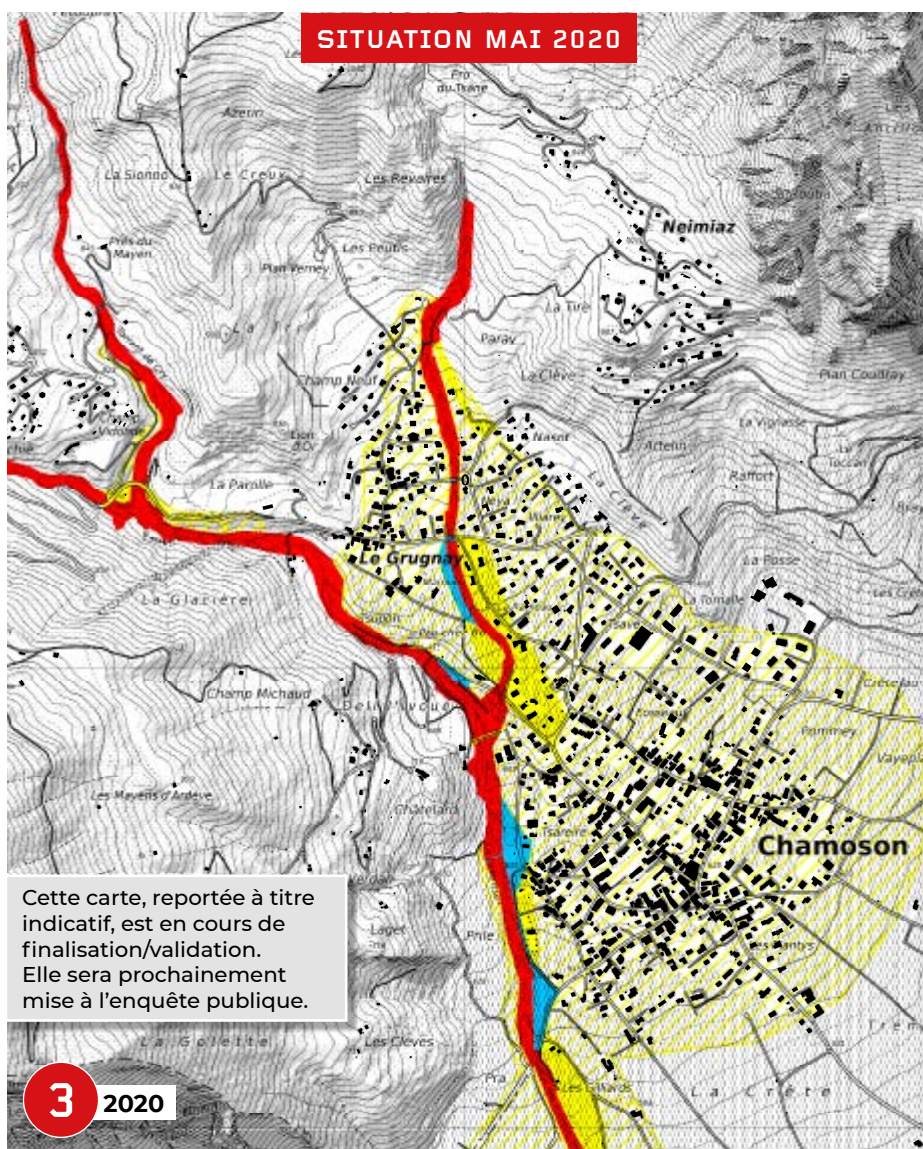
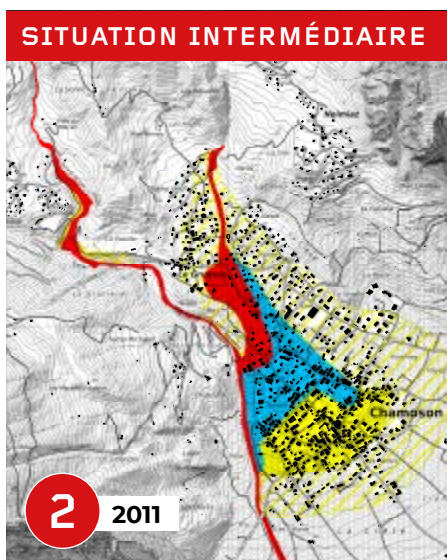
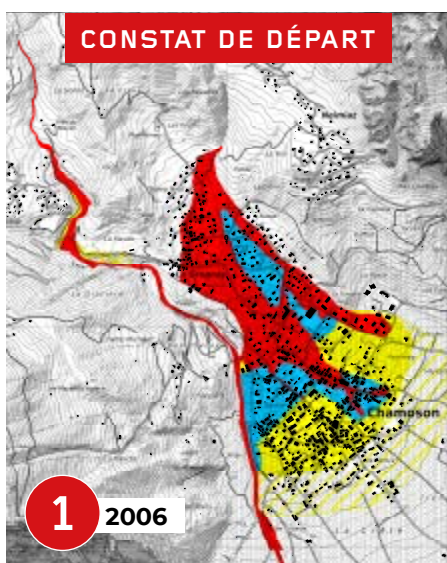
8 Secteur des courts de tennis

En amont de ce secteur, les rives du torrent ont été élargies et son endiguement renforcé pour une capacité de charge augmentée. Quant aux courts de tennis, ils ne seront bientôt plus en zone bleue et jaune (danger moyen/faible) grâce à des aménagements de digues et de murs.

Le Saint-André



AUJOURD'HUI : UNE ZONE À CONSTRUIRE SANS ZONE ROUGE



Danger de crue résiduel faible moyen élevé

Depuis toujours, la Commune de Chamoson, accompagnée par les services spécialisés du canton, s'engage dans la sécurisation de son territoire. Ses actions sont menées en fonction de la connaissance des dangers naturels et de leurs risques prévisibles. Quant aux cartes de danger, elles sont actualisées au fur et à mesure des connaissances et des travaux de sécurisation.

1 CONSTAT DE DÉPART

Cette carte des dangers représente la situation en 2006. La quasi-totalité du Grugny et une bonne partie de Chamoson se situent en zones bleue et rouge (danger moyen/élevé).

2 SITUATION INTERMÉDIAIRE

Après les premiers travaux d'endiguement du Saint-André, l'amélioration est déjà visible. Depuis 2011, plus de 7 millions de francs ont été investis dans la sécurisation, auxquels il faut encore ajouter 10 millions depuis la crue d'août 2019.

3 MAI 2020

Aujourd'hui, seuls les abords des torrents et les ponts qui les enjambent restent en zone de danger élevé (rouge). Les travaux en cours le long de la Losentze se poursuivent et permettront de réduire les zones bleues (danger moyen) restantes. En zone de danger résiduel, des prescriptions en matière de constructions restent de vigueur.

A noter que les aménagements sécuritaires réalisés ces derniers mois et la carte des dangers 2020 intègrent la prévision d'événements plus puissants que ceux qui avaient été pris en compte dans la carte précédente.

COMPORTEMENT EN CAS D'URGENCE

Depuis l'été 2019, l'Administration communale, accompagnée par les services cantonaux spécialisés, s'est focalisée sur différents fronts en parallèle. Celui de la recherche des disparus, celui des travaux de sécurisation des cours d'eau, en particulier la Losentze, mais également celui de la montée en puissance du système d'alerte à la population. Il en résulte, à ce stade, les dispositions suivantes:

1. ABONNEZ-VOUS AUX AVIS ET ALERTES!

Alertes Chamoson

- Abonnez-vous impérativement aux alertes de la commune en envoyant le message: Chamoson SMS Nom Prénom au **numéro 363** (SMS non surtaxé, 20 cts/SMS).



Alertes MeteoSwiss

- Pour obtenir les alertes dangers naturels, téléchargez cette application sur votre téléphone – Autorisez les notifications – Dans « Météo locale », indiquez votre lieu de domicile et permettez votre géolocalisation pour bénéficier d'informations plus personnalisées (prévisions, avis météo, radar de pluviométrie, etc.).



2. COMPORTEMENT EN CAS D'ALERTE

Message communal

- En cas d'annonce de période orageuse, vous recevrez un SMS du type: « Période orageuse demain, entre 14h et 19h. Prudence. Eloignez-vous des torrents! »

Message MeteoSwiss

- Si vous avez téléchargé l'application sur votre téléphone et indiqué votre géolocalisation, vous serez également prévenus via ce canal, et pourrez vous-même observer les cartes météo.

Restrictions de circulation

- En cas d'alerte, les services communaux et cantonaux concernés suivent l'évolution de la situation et chaque habitant ou résident de la commune peut être confronté à des restrictions de circulation (route barrée, etc.) – en particulier les personnes vivant au Grugny, aux Vérines ou dans les Mayens de Chamoson. Etant donné le caractère subit de ces événements, ces mesures seront mises en place rapidement, sans possibilité de prévenir les usagers. Elles seront levées une fois l'alerte orageuse passée.

DEMAIN : GYROPHARES ET SIRÈNES

A terme, le dispositif sera renforcé par des systèmes de mesure, assortis de gyrophares et sirènes. **Leur installation ne peut être actuellement faite**, car les différents volets du système sont interdépendants: le niveau de danger ne pourra être établi que lorsque les travaux seront terminés. Nous vous informons sur le déploiement complet du système et sur sa mise en fonction le moment venu.

LE CHOC DES IMAGES

Les vidéos accessibles sur le site de la commune soulignent le caractère destructeur des laves torrentielles de 2018 et 2019 et nous rappellent la rapidité et la violence d'un tel épisode orageux. Elles nous permettent de ne pas oublier les conséquences dévastatrices du phénomène.

Visionnez-les sous

www.chamoson.net/dangersnaturels

RIVES ET SENTIERS PÉDESTRES : RESPECTEZ LES INTERDICTIONS!



Ne stationnez pas à proximité des torrents. Des laves torrentielles peuvent se produire à tout moment, même par beau temps! En cas de pluie ou d'alarme: éloignez-vous des torrents! Danger de mort!

Tout comme les routes cantonales et communales, le réseau de sentiers pédestres a été fortement touché par les intempéries de l'été dernier. Certains tronçons situés en bordure de torrent ont disparu, des passerelles ont été emportées ou fragilisées, etc.

Sur le terrain, la **signalétique** nécessaire pour assurer la sécurité des promeneurs et usagers a été posée et sera encore complétée: panneaux d'information, d'interdiction, déviations, barrières, etc.

Pour le reste, un groupe de travail planche pour revoir le réseau de sentiers sur la base de la nouvelle carte de dangers (voir volet de gauche). Les sentiers trop exposés et les passages à gué (à travers le lit du torrent) seront proscrits et de nouveaux itinéraires proposés.

Et n'oubliez pas: **avant d'entamer une randonnée, vérifiez les conditions météo et ne vous exposez pas au danger!**